# COMMUNE DE SAINT MAURICE DE VENTALON

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 août 2014

Tous les conseillers étaient présents.

#### **BUDGET:**

Décisions modificatives :

1/ Le maire expose au conseil que les crédits ouverts au BP 2014 pour l'enfouissement des réseaux au hameau du Tronc sont insuffisants et propose de réabonder le compte en prélevant la somme de 1030.79 € sur le poste achat tracto pelle.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2/ Une inversion de chiffre s'est glissée également dans le budget qu'il convient de rectifier : l'excédent de fonctionnement 2013 a été porté à la somme de 57412.74 € au lieu de 57472.74 €. La différence de 60 € est donc prélevée sur le poste revenus des locations en fonctionnement.

#### **SUBVENTIONS ASSOCIATIONS:**

Le conseil décide d'octroyer 200€ à l'association Mont Lozère Elevage pour la manifestation expo-vente de bovins qui a lieu le 7 septembre 2014.

le CM est sensible aux remerciements pour les subventions attribuées :

Les amis du livre

Les restos du cœur

USEP Lozère

#### **AMENDES DE POLICE:**

Le conseil décide d'utiliser le reversement d'une partie des amendes de police pour l'acquisition de panneaux routiers et d'accessoires de sécurité pour la signalisation des véhicules communaux.

### **REDEVANCE OCCUPATION TEMPORAIRE DOMAINE PUBLIC 2013:**

Cette redevance dûe par ERDF pour 2013 d'un montant de 193 € est acceptée par le Conseil qui délibère favorablement.

#### **ADHESION AGEDI:**

Le conseil approuve les statuts du syndicat inter communal « Agence de gestion et développement informatique » et décide d'inscrire au budget chaque année le montant dde la participation de la commune au syndicat.

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE LA LOZERE

#### REVISION SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT/

Dans le cadre de l'étude de révision du schéma directeur d'assainissement réalisé par le cabinet Mégret une réunion de présentation de ce schéma est prévue fin septembre, avant modification du zonage d'assainissement.

Les dossiers sont à l'étude par le conseil municipal.

# **AUTOMATE D APPEL PREFECTURE:**

Un nouvel automate a été mis en place à la Préfecture, pour les appels d'urgence et des tests ont été effectués ces dernières semaines avec des résultats positifs.

## **ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES:**

Le conseil, décide d'adhérer à l'association des communes forestières de la lozère.

#### **DYSFONCTIONNEMENT RESEAU ORANGE:**

Le conseil a engagé de nombeuses actions pour soulever les problèmes de non fonctionnement du réseau sur la commune : articles de journaux, reportages TV, entrevue Sous prèf...)

Une lettre de M. le Préfet concernant le débroussaillement du réseau de téléphone datée du 25 juillet soulève l'indignation du conseil : elle semble faire porter sur les propriétaires ( état, collectivités et particuliers) la responsabilité d'une grande part des dysfonctionnements à cause des branches d'arbres trop proches des lignes et des défauts d'élagage. L'obligation de débroussaillement par les propriétaires est très nettement exposée dans cette lettre, à tel point que l'on peut oublier le mauvais état physique des lignes elles-même,

lettre, à tel point que l'on peut oublier le mauvais état physique des lignes elles-même poteaux, boitiers de connexion (ouverts ou cassés) etc...et les réparations temporaires devenues permanentes.